

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 06 23 007

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 11

Pouvoirs 2

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois du mois de juin à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 16 juin 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Justine JAMBON Amélie RAPHANEL Rémi VASSEUR Lydia LEAO

Pouvoirs : Séverine RODET à Justine JAMBON Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE

Absents et excusés : Nathalie AZNAR Ludivine GONNET Stéphane GEORGE

Secrétaire de séance : Yves GALIEGUE

OBJET : Convention entre la commune de Buellas et le Département de l'Ain pour des travaux de voirie sur la RD45

La commune souhaite réaliser des travaux de création d'un plateau surélevé au carrefour de la RD 45 avec la rue de la Poste (voie communale), en agglomération du hameau de Corgenon, afin d'apaiser les vitesses et sécuriser les déplacements des différents modes du secteur.

Monsieur le Maire présente le projet de convention entre la Commune de Buellas et le Département de l'Ain qui a pour objet de définir les conditions administratives, financières et techniques de réalisation des travaux d'aménagement décrits ci-dessous.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention présentée et autorise monsieur le maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 23 juin 2025

Michel CHANEL - Maire